

Ensemble, végétalisons la rue !

Millau : une ville qui verdit avec ses habitants

Le béton recule, les plantes avancent : à Millau, la nature reprend sa place au cœur de la ville. Le CPIE du Rouergue et la ville de Millau, soutenus par l'Etat et la région Occitanie dans le cadre du contrat de ville - #Quartier2030 -, unissent leurs forces pour accompagner une dynamique engagée de végétalisation citoyenne, à l'échelle des quartiers, des écoles, et des rues commerçantes.

Mercredi 2 juillet 2025, le CPIE proposait une matinée de permanence au croisement de la rue Droite et de la rue Peyrollerie, pour échanger avec les habitants autour d'un projet simple et innovant : végétaliser les rues du centre ancien. Une balade botanique à travers le centre-ville a suivi dans l'après-midi, à la découverte des plantes spontanées qui émergent entre les pavés.

« Végétaliser, c'est bien plus que planter. C'est faire respirer la ville, créer du lien, ramener la vie », souligne l'équipe du CPIE.

Une ville plus verte, plus fraîche, plus vivante

À Millau, la végétalisation n'est pas qu'une belle idée : elle est déjà en marche.

- **Boulevard de Bonald**, les massifs de vivaces et arbustes redessinent le paysage.
- **L'école Jules Ferry** est devenue en 2024 la première cour d'école végétalisée, avec des espaces arborés et du béton drainant.
- Et même le **Créa**, centre culturel, s'offre une façade végétalisée pour plus de fraîcheur.

Des couverts végétaux sont aussi semés au pied des arbres du centre-ville, favorisant l'infiltration de l'eau et réduisant l'effet "fournaise" de l'asphalte.

Pourquoi végétaliser ?

- Pour créer des **îlots de fraîcheur**
- Pour **accueillir la biodiversité**
- Pour **embellir le cadre de vie**
- Pour **mieux gérer les eaux de pluie**
- Pour **résister au réchauffement climatique**
- Et surtout, **pour faire ensemble !**

La charte de végétalisation proposée par la Ville permet à chacun de s'impliquer à son échelle : choix des plantes, accompagnement technique, conseils pratiques... Le tout dans un esprit collaboratif, durable et avec un accompagnement du CPIE.

Propriétaires de la ville de Millau, pour participer à l'embellissement et à l'amélioration de votre cadre de vie, en favorisant la nature et la biodiversité dans votre rue, **vous pouvez signer la Charte de végétalisation :**

https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/0_Accueil/changer_ma_ville/charte_vegetalisation_GENERIQUE.pdf

Le dépliant « Verdir la ville, ça fait de l'effet ! » :

https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/6_Agenda/2025/juillet/D%C3%A9pliant_vegetalisation_juillet_2025_DEF.pdf

